



La Ville de Pornic Loire-Atlantique

15 859 habitants
Surclassée 40 000/ 80 000 habitants
Station balnéaire classée

Recrute pour le Service Urbanisme par voie statutaire ou contractuelle CDD

Un superviseur du pôle ADS du service urbanisme (H/F) Catégorie B ou C confirmé

Le service urbanisme est intégré à la direction de l'aménagement et du patrimoine, dont les missions principales portent sur la définition de la politique d'aménagement du territoire de la Ville (PLU en cours de révision, urbanisme opérationnel, règlement local de publicité...) et la valorisation du patrimoine architectural et paysager (site patrimonial remarquable en cours de création, médiation patrimoniale...).

Le service urbanisme est composé de 9 agents :

- 1 responsable du service
- 1 adjoint
- 4 agents au pôle ADS
- 1 agent au pôle foncier
- 1 agent en charge de la police de l'urbanisme
- 1 renfort juridique

Il est en interaction permanente avec le service instructeur de Pornic Agglo Pays de Retz.

DEFINITION DU POSTE

- Gestion et suivi des dossiers et des procédures d'urbanisme :
 - Organiser la pré-instruction des déclarations et des demandes d'autorisation d'urbanisme
 - Assurer le suivi des autorisations en lien avec le service instructeur intercommunal et la relation aux pétitionnaires après la décision
 - Instruire les autorisations de travaux (établissements recevant du public) et suivre les demandes diverses (puits, raccordements AEP, Assainissement non collectif...)
- Accompagnement des pétitionnaires, des porteurs de projets et professionnels avant le dépôt des dossiers d'urbanisme.
- Référent dématérialisation et développement du portail services.

PROFIL RECHERCHE

- Expérience dans un service urbanisme
- Connaissance du droit de l'urbanisme, des textes touchant au droit des sols, des procédures
- Capacité à lire et analyser tous les types de plans et documents d'urbanisme : PLU, plans de construction, cadastre... et à appréhender un projet sur le terrain
- Sens de l'accueil, du service public, des relations humaines et de la pédagogie.
- Les délais contraints imposent rigueur, méthode, autonomie, sens du travail en équipe.
- Maîtrise des outils et des logiciels bureautiques et informatiques, SIG, etc...

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

- Emploi permanent
- Temps de travail : 35 h hebdomadaires
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois + titres-restaurant + COS44 + participation employeur à la prévoyance et à la mutuelle labellisée

Poste à pourvoir : dès que possible

Date limite de candidature : 15/01/2023

Renseignements complémentaires auprès de Madame Isabelle SECHE, responsable du service urbanisme 02 40 82 06 87

Les candidatures (lettre de motivation + CV + dernier bulletin de salaire) sont à adresser à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Rue Fernand de Mun
44 210 PORNIC

Ou par mail : rh@pornicagglo.fr